

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 11

Artikel: Un sacre d'évêque
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . : 4 fr. 50
six mois . : 2 fr. 50
ETRANGER : un an . : 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Un sacre d'évêque.

On sait combien M. le curé Deruaz, appelé récemment à une haute dignité ecclésiastique, était aimé et respecté, non seulement de ses paroissiens, mais de la population lausannoise tout entière, où son départ laissait d'unanimes regrets. Aussi pensons-nous intéresser nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur l'imposante cérémonie dans laquelle le nouvel évêque du diocèse de Lausanne et Genève sera consacré.

Voici deux autels avec leurs grands cierges où pendent les armoiries de l'évêque consécrateur et de l'élu ; un trône en face, puis trois fauteuils. L'officiant est sur son trône. Deux de ses vénérables frères dans l'épiscopat, les deux assistants, lui amènent le prêtre qui doit être sacré :

— Avez-vous un mandat apostolique ?
— Nous l'avons...

Après la lecture, l'élu, à genoux devant le consécrateur, prête le serment d'obéissance et de fidélité à saint Pierre ; il promet d'aller tous les quatre ans rendre compte au pape de l'état de son Eglise. L'élu et ses assistants prennent ensuite place sur les trois fauteuils.

Alors commence l'examen sur le dogme, la discipline et les mœurs, car il est écrit : « N'imposez les mains à personne avec précipitation ». Dix-sept questions ! A chacune l'élu répond : « Je le veux, je crois ».

L'examen terminé, l'élu baise la main du consécrateur en signe de fidélité et la messe commence, le consécrateur au grand autel et l'élu à l'autre. Déjà ce dernier a un des insignes de l'évêque, la croix pectorale.

Avant l'Evangile, l'élu est amené au consécrateur, qui sollicite pour lui les prières du peuple. Puis le nouvel évêque se prosterne au pied de l'autel, la face contre terre, pendant que l'on récite les litanies des saints. Ces prières finies, l'officiant, crosse en mains, mitre en tête, bénit par trois fois l'élu, toujours prosterné. Puis celui-ci se relève et reçoit sur ses épaules le livre des Evangiles, tandis que les évêques, touchant sa tête, lui donnent le Saint-Esprit.

Alors on lie la tête de l'élu avec une bande de toile blanche qui entoure sa tonsure, et, pendant le chant du *Veni Creator*, le consécrateur oint la tête du nouvel évêque avec le chrême, « parfum excellent, semblable à la rosée d'Hammon, qui tombe sur les collines de Sion ». Puis on met au cou de l'élu à genoux une bande de toile en écharpe qui lui servira à soutenir ses mains. L'officiant les consacre en y faisant, de son doigt humide de chrême, deux lignes en forme de croix. Le consacré les met alors l'une contre l'autre et les appuie sur l'écharpe de toile qui pend le long de sa poitrine.

On remet à l'élu la crosse, signe de la faiblesse humaine, et en même temps symbole du gouvernement et de la justice. L'anneau, marque de la fidélité inviolable avec laquelle il doit garder l'épouse de Dieu, qui est l'Eglise ; enfin l'Evangile qu'il a mission d'annoncer au peuple dont il est chargé.

Puis le consacré étant retourné à son autel, on lui essuie la tête avec de la mie de pain ; on lui passe dans les cheveux un peigne d'ivoire, et il purifie ses mains.

A l'Offertoire, l'élu, accompagné des assistants, va présenter à l'officiant deux flambeaux allumés, deux pains d'or et d'argent, deux barils ornés de doubles armoiries. La messe continue, le consacré la suit au même autel que l'évêque officiant. A l'*Agnus*, ils se donnent le baiser de paix et à la communion ils se partagent l'hostie, le calice, ainsi que la première ablution.

La bénédiction solennelle de l'officiant donnée, le consacré abandonne le bonnet de prêtre et reçoit la mitre, « casque de défense, double force qu'il doit tirer de l'un et de l'autre Testament, figure des deux rayons de lumière dont le Seigneur orna le visage de Moïse, son serviteur... »

Jacob, ayant les mains couvertes de peau de chevreau, obtint la bénédiction de son père après lui avoir offert le pain et le vin ; de même en recevant les gants blancs, symbole d'innocence, le nouvel évêque reçoit la grâce de Dieu.

La consécration est terminée. Le consacré est installé sur son trône, et l'on

entonne le *Te Deum*. Puis il descend du chœur au milieu de ses deux assistants et parcourt l'église en donnant sa première bénédiction au peuple.

Pluie, parapluie !

Mardi, 10 mars 1891.

Le temps est à la pluie et le baromètre continue de baisser. Non seulement cette eau qui tombe à bonnes ondes ravive les sources taries et prépare le sol à une nouvelle végétation, mais elle nous fournit encore une heureuse occasion d'utiliser ici plusieurs notes curieuses, et généralement peu connues, sur le parapluie.

On a peine à se figurer comment nos grands-pères ont pu se passer de cet ustensile devenu aujourd'hui un objet de pure nécessité ; car ce n'est qu'à la fin du XVII^e siècle que le parapluie et le parasol firent leur apparition en France et en Angleterre. Mais quel parapluie ! Il mesurait un mètre et quart de hauteur. Déployé, il avait trois mètres et demi de circonférence et pesait deux kilos au moins. Et sait-on combien coûtait alors un parapluie ? De 45 à 50 livres. Il était fait de cuir, de toile cirée, d'étoffe de soie huilée, de papier verni.

Dans ces conditions, on comprend que peu de personnes pussent se passer la fantaisie d'avoir un parapluie. C'était beaucoup qu'on en possédât un dans une famille et même dans la localité. Il se transmettait de génération en génération.

On ne connaît pas exactement la date de l'introduction du parapluie en Suisse ; mais il paraît que les premiers dont on se servit dans la Suisse allemande étaient on ne peut plus disgracieux et massifs ; aussi les désignait-on sous le titre « d'avant-toit » (Regendach).

Un premier parapluie fit son apparition à Hérissau en 1760. Un industriel, du nom de Tanner, l'avait reçu en cadeau d'un ami de Paris. C'était une énorme machine ornée de pompons de tous les côtés. Elle a provoqué à Hérissau un émoi considérable.

On ne se servait de ce parapluie que le dimanche. Quand il pleuvait, le domestique de M. Tanner mettait ses plus